

TOUS PHARMACIENS

Les cahiers

N° **20**
juillet 2022
SEMESTRIEL



Lutte contre l'antibiorésistance
Tous engagés



ordre.pharmacien.fr

TOUS ACTEURS DE SANTÉ PUBLIQUE

D2

COMMENT S'ORGANISE LA LUTTE

CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE ?

La propagation de l'antibiorésistance ne connaît pas de frontières. Au cours des dernières décennies, elle a notamment été favorisée par les brassages de populations et les destructions d'écosystèmes mettant des animaux en contact direct avec l'homme. La menace d'une ère « post-antibiotiques », où des infections aujourd'hui maîtrisées deviendraient de nouveau meurtrières, est bien réelle. Ce risque d'échecs thérapeutiques liés à l'antibiorésistance est paradoxalement peu médiatisé, hormis quelques cas touchant des individus ou des collectivités.

Il n'est donc pas excessif de parler d'une « épidémie silencieuse » mondiale, qui nécessite à la fois une prise de conscience forte et des mesures d'anticipation globales et coordonnées, tant au niveau mondial que national.



Les actions au niveau international

UN PLAN MONDIAL COORDONNÉ PAR L'OMS

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) est engagée depuis de nombreuses années dans la lutte contre l'antibiorésistance. Prenant acte de l'interdépendance de la santé humaine et animale, et de la dimension environnementale, elle a été la première institution à introduire le concept « Une seule et même santé » (*One World, One Health*), s'associant rapidement avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Face à la progression continue des résistances, observée depuis le début des années 2000, l'Assemblée mondiale de la Santé a adopté un plan d'action mondial⁽²³⁾ en 2015, avec cinq objectifs :

- mieux faire connaître et comprendre le problème de la résistance aux antimicrobiens ;
- renforcer la surveillance et la recherche ;
- réduire l'incidence des infections par des mesures efficaces d'assainissement, d'hygiène et de prévention des infections ;
- optimiser l'usage des médicaments en santé humaine et animale ;
- consentir des investissements durables, notamment pour la mise au point de nouveaux médicaments, outils diagnostiques, etc.

Deux évolutions significatives ont été apportées à cette stratégie :

- en 2020, la Semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques, qui se déroule chaque année du 18 au 24 novembre, a pris une dimension plus large en devenant la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens⁽²⁴⁾. En effet, au-delà des antibiotiques, les traitements de la tuberculose, des infections virales (par le VIH notamment), du paludisme et des infections fongiques rencontrent également une montée préoccupante des résistances ;
- au début de 2022, le partenariat tripartite (OMS, FAO, OIE) a été élargi au Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), afin de renforcer la dimension écosystémique de la politique « Une seule et même santé »⁽²⁵⁾.

L'engagement de la Fédération internationale pharmaceutique (FIP)

La FIP rassemble 146 organisations nationales, dont l'Ordre national des pharmaciens français. Elle représente plus de 4 millions de professionnels de la pharmacie dans le monde. Associée par l'OMS à l'élaboration de son plan d'action, la FIP a publié un document* dans lequel elle montre notamment que l'officine est un lieu particulièrement accessible au grand public pour les actions d'éducation sanitaire, voire pour l'élargissement de la couverture vaccinale. Au Portugal, un atelier intitulé « Protégez-vous de la grippe A (H1N1) » a été organisé pour les enfants. Dans les hôpitaux, les pharmaciens sont à même de participer aux programmes de bon usage et d'apporter leur expertise en matière de stérilisation et d'hygiène, ainsi qu'en qualité de responsables de l'usage approprié des antibiotiques dans leur établissement, comme cela se fait au Royaume-Uni.

* Fighting antimicrobial resistance: the contribution of pharmacists. FIP – 2015.

LA MOBILISATION DE L'UNION EUROPÉENNE (UE)

Pour mener à bien ses actions, l'UE s'appuie entre autres sur trois organes sanitaires : l'Agence européenne des médicaments (EMA)⁽²⁶⁾, l'Autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire (HERA)⁽²⁷⁾ mise en place en 2022, et le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)⁽²⁸⁾, qui publie régulièrement un état des lieux de l'antibiorésistance et des mesures prises en Europe⁽²⁹⁾. On estime que les coûts directs et indirects de l'antibiorésistance dans l'UE s'élèvent à 1,5 milliard d'euros par an.

→ Le plan d'action « Une seule et même santé » de l'UE contre l'antibiorésistance⁽³⁰⁾

À l'instar de l'OMS, la Commission européenne (CE) a adopté, en juin 2017, un plan dont les trois ambitions clés sont :

- faire de l'UE une région exemplaire ;
- stimuler la recherche, le développement et l'innovation ;
- influencer l'action mondiale de lutte contre l'antibiorésistance et les risques connexes, dans un monde de plus en plus interconnecté.

(23) Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens. OMS, 1^{er} janvier 2016. (24) Slogan and theme announced for World Antimicrobial Awareness Week (WAAW). WHO 21 June 2020. (25) Le programme des Nations unies pour l'environnement rejoint l'alliance destinée à mettre en œuvre l'approche « Une seule santé ». Rome, Paris, Genève, Nairobi – 18 mars 2022. (26) European Medicines Agency. (27) Health Emergency preparedness and Response Authority. (28) European Centre for Disease Prevention and Control. (29) Antimicrobial Resistance in the EU/EEA – A One Health Response. ECDC briefing note 2022. (30) Plan d'action européen « Une seule et même santé » contre la résistance antimicrobienne (European One Health Action Plan against Antimicrobial Resistance).

Ce plan impose à chaque État membre d'avoir son propre programme d'action national.

→ **Le projet inter-États membres EU-JAMRAI⁽³¹⁾**

Lancé à l'automne 2017, ce projet, coordonné par Marie-Cécile Ploy, cheffe du service de bactériologie-virologie, hygiène du CHU de Limoges (*lire témoignage p. 8*), a regroupé 44 structures implantées dans les différents États membres. Il s'est intéressé à la résistance microbienne, à la fois chez l'homme et l'animal, pour faire des propositions d'actions concrètes. Au printemps 2021, les participants ont recommandé de considérer que les changements de comportement sont l'enjeu principal de la lutte contre la résistance aux antibiotiques, et de s'efforcer d'impliquer tous les secteurs de la société pour s'assurer qu'ils se sentent partie prenante de la solution. Ces recommandations ont nourri la réflexion de la Commission européenne pour l'élaboration de son deuxième programme pour la Santé (*voir ci-dessous*)⁽³²⁾. Un EU-JAMRAI II est envisagé.

→ **Le programme de financement « L'UE pour la santé »**

Au cours de la pandémie de Covid-19, l'UE a mis en place un programme de financement de la résilience de ses systèmes de santé, sur la période 2021-2027⁽³³⁾. Pour l'année 2022, une subvention de 50,3 millions d'euros a été allouée à des projets sur l'antibiorésistance et les infections associées aux soins (deuxième plus important financement après celui du cancer), y compris le développement de programmes et outils de formation sur la thématique de la lutte contre l'antibiorésistance.

Le Groupement pharmaceutique de l'Union européenne (GPUÉ) – qui représente la pharmacie d'officine à l'échelle européenne et regroupe les associations nationales de pharmaciens, Ordres et syndicats de 32 États – relève de nombreuses actions officinales contribuant à la lutte contre l'antibiorésistance (conseil, éducation sanitaire, orientation des patients, collecte des médicaments non utilisés (MNU), prise en charge des maux bénins à l'officine...). Il recommande notamment de s'appuyer sur les pharmaciens dans les plans d'action élaborés au niveau national⁽³⁴⁾.

Déclaration sur la résistance aux antimicrobiens – Présidence du Conseil de l'UE

Dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (UE), une conférence ministérielle a réuni, le 7 mars 2022 à Paris, les directeurs généraux de la santé et les chefs des services vétérinaires des 27 États membres, les responsables des plans d'action nationaux, ainsi que des représentants d'organisations internationales et d'institutions de l'UE. À l'issue de la réunion, le trio formé par la France, la République tchèque et la Suède, qui se succéderont à la présidence du Conseil de l'UE de janvier 2022 à juin 2023, a souligné la priorité donnée par le Conseil à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Parmi ses ambitions figurent la formation à la résistance aux antimicrobiens et à l'approche « Une seule et même santé », l'introduction de normes, recommandations et indicateurs européens pour le bon usage des antimicrobiens ou encore la mise en œuvre de systèmes de suivi et de surveillance de l'utilisation des antimicrobiens et de la résistance antimicrobienne*.

* Déclaration sur la lutte contre la résistance aux antimicrobiens – Paris, 7 mars 2022.

Lutte contre l'indisponibilité de certains antibiotiques

Les ruptures d'approvisionnement de certains antibiotiques ou leur indisponibilité, par exemple lorsque leur brevet est tombé dans le domaine public, ont de graves conséquences: quand un antibiotique essentiel n'est plus disponible, il faut souvent utiliser des antibiotiques de deuxième intention, qui peuvent être à risque plus élevé d'antibiorésistance. À la demande du gouvernement français, et en collaboration avec l'OMS, la Commission européenne a accepté de financer un projet, d'une durée de trois ans, qui a démarré en novembre 2020. Il vise à proposer des solutions concrètes pour lutter contre l'indisponibilité de certains antibiotiques sur le territoire, en médecine humaine et vétérinaire, et à éviter les pollutions environnementales lors de leur production*. Les résultats de ce projet ambitieux seront partagés avec l'ensemble des États membres de l'Union européenne.

* Garantir la disponibilité des antibiotiques en médecine humaine et vétérinaire tout en préservant l'environnement. Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation – 1^{er} décembre 2020.

(31) Action conjointe Résistance antimicrobienne et infections associées aux soins (Joint Action Antimicrobial Resistance and Healthcare-Associated Infections). (32) Rapport Layman. European Joint Action Antimicrobial Resistance and Healthcare-Associated Infections. (33) « Construire l'Union européenne de la santé pour mieux surmonter les crises transfrontières: retour sur les annonces de la Commission européenne » – Communications – Ordre national des pharmaciens – 27 novembre 2020. (34) The Community Pharmacy Contribution to Tackling Antimicrobial Resistance (AMR). GPUÉ/PGUE – 2019.



Les actions au niveau national

EN FRANCE, UNE STRATÉGIE ET DEUX PILIERS DE LUTTE CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE

Début 2022, le ministère des Solidarités et de la Santé a publié le détail des actions à déployer dans le document intitulé « Stratégie nationale 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance ». En santé humaine, cette stratégie repose de manière indissociable sur deux piliers: la prévention et le contrôle des infections (PCI), d'une part, et sur le bon usage des antibiotiques (BUA), d'autre part.

→ Prévention et contrôle des infections

Pour l'élaboration du volet « Prévention et contrôle des infections » du programme national en santé humaine, le ministère avait saisi, en mars 2021, la Société française d'hygiène hospitalière (SF2H) et un premier groupe de travail a été constitué afin de produire des recommandations.

→ Bon usage des antibiotiques

Sur le même principe que la prévention et le contrôle des infections, le Conseil national professionnel d'infectiologie-maladies infectieuses et tropicales (CNP-MIT)⁽³⁵⁾ a été chargé de piloter la réflexion concernant le bon usage des antibiotiques. Le groupe de travail, sur lequel s'est appuyé le CNP-MIT pour rendre ses avis, comprenait également des membres de la Société de pathologie infectieuse de langue française (SPILF) et des organismes représentatifs des professionnels concernés. L'Ordre national des pharmaciens a donc participé dans ses trois composantes, directement impliquées dans le bon usage des antibiotiques: la biologie médicale, la pharmacie hospitalière et officinale.

LE RÉPIAS, PIERRE ANGULAIRE DE LA SURVEILLANCE

Les deux groupes de travail, PCI et BUA, se sont nourris des travaux effectués antérieurement, au sein du Réseau de prévention des infections associées aux soins et de l'antibiorésistance (RéPias). Mis en place par le ministère en 2015 et coordonné par Santé publique France, le RéPias assure cinq missions nationales.

(35) Le CNP-MIT regroupe quatre associations fondatrices: le Collège des universitaires de maladies Infectieuses et tropicales (CMIT), la Société de pathologie infectieuse de langue française (SPILF), le Syndicat national des médecins infectiologues (SNMInf) et la sous-section « Maladies infectieuses et maladies tropicales » du Conseil national des universités (CNU).



Sortir de l'étiquette « hygiène » pour une PCI au sens large

Loïc Simon, pharmacien biologiste au CHU de Nancy, administrateur de la SF2H, responsable du CPIas Grand Est et de la mission nationale SPARES

« L'approche de la SF2H s'est considérablement élargie en quarante ans d'existence: de la promotion de l'hygiène à l'hôpital, on est passé à l'évaluation et la prévention des risques infectieux, impliquant l'ensemble des professionnels exerçant dans tous les types d'établissements de soins, avec une approche qui s'étend désormais aussi vers le grand public. Les actions du plan national s'inscrivent parfaitement dans cette vision transversale. Il est également intéressant que l'on se soit fixé des objectifs sur un terme assez court, pour évaluer plus rapidement et concrètement les pistes de progrès. »



La contribution de l'Ordre à la stratégie nationale

Jérémy Bayette, pharmacien biologiste médical à Montpellier, conseiller ordinal de la section G (représentant les pharmaciens biologistes médicaux) et membre du groupe de travail BUA

« Au fil de la progression des travaux, les différents représentants de l'Ordre ont pu affiner leurs avis en les confrontant à ceux des membres de leurs conseils centraux respectifs, représentant les différents métiers de la pharmacie. Pour les biologistes médicaux, deux propositions fortes ont ainsi été reprises dans la stratégie nationale: la généralisation des antibiogrammes ciblés, avec l'intégration des recommandations de la HAS dans les logiciels métiers, et le déploiement des nouveaux tests diagnostiques PCR multiplex. »



Ces missions, dont les PRIMO⁽³⁶⁾ et SPARES⁽³⁷⁾, ont notamment pour objectif de produire des données de surveillance des infections associées aux soins en ville, en secteur médicosocial et en établissements de santé, des données de consommation des antibiotiques et de résistance des bactéries aux antibiotiques, ainsi que d'apporter du soutien aux actions de prévention.

Les résultats de la plupart des investigations réalisées par ces missions sur les résistances bactériennes et les consommations d'antibiotiques sont en accès libre, sur le site Géodes⁽³⁸⁾ (avec possibilité de recherche par région) de Santé publique France, et des articles de synthèse sont régulièrement publiés dans le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH)*.

Par ailleurs, le RéPias possède son propre site web (preventioninfection.fr). Il est possible de s'abonner gratuitement à une newsletter qui donne, en continu, des informations sur l'avancement des différentes missions.

LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE AU SERVICE D'UNE SEULE SANTÉ

Dans la perspective « Une seule santé », un comité interministériel, piloté par la professeure Céline Pulcini, assure, depuis la fin de 2016, cette coordination entre les cinq domaines concernés : santé, environnement, éducation, enseignement supérieur et recherche, agriculture et agroalimentaire. Ceci en cohérence avec le Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens de l'OMS (janvier 2016) et le plan d'action « Une seule santé » de l'UE contre l'antibiorésistance (juin 2017). De nombreuses actions ont déjà été déployées en synergie dans le cadre de la feuille de route du comité interministériel et un bilan est publié chaque année⁽³⁹⁾.

Le maillage territorial des structures opérationnelles

Les agences régionales de santé (ARS) sont chargées de mobiliser l'ensemble des professionnels impliqués au niveau régional, à travers deux structures agissant en synergie :

- les centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPIas) qui, sur le volet PCI, ont un rôle d'expertise et d'animation des réseaux de professionnels : équipes opérationnelles d'hygiène (EOH), équipes mobiles d'hygiène (EMH) ... ;
- les centres régionaux en antibiothérapie (CRATb), qui remplissent des missions similaires pour la mise en œuvre des actions de BUA avec, notamment, les équipes multidisciplinaires en antibiothérapie (EMA), les référents en antibiothérapie en établissements de santé et le réseau des médecins généralistes formés en antibiothérapie.

L'Ordre national des pharmaciens et le bon usage des antibiotiques de médecine vétérinaire

En santé animale, une baisse continue des ventes d'antibiotiques a été obtenue depuis 2007, notamment sous l'impulsion des plans successifs **Écoantibio I et II**. La France se place ainsi en troisième position au niveau européen, en matière de pourcentage de réduction de leur utilisation en médecine vétérinaire⁽⁴⁰⁾.

Toutefois, cette diminution est principalement due aux efforts des vétérinaires et des professionnels des différentes filières de production. Pour étendre cette action aux antibiotiques délivrés en officine, une mesure du plan Écoantibio I prévoit que les pharmaciens soient davantage sensibilisés à l'examen des ordonnances vétérinaires, afin qu'ils puissent faire preuve de la même expertise que pour les ordonnances de santé humaine. C'est dans ce contexte que le Conseil central de la section A a élaboré, en collaboration avec la Direction générale de la santé (DGS) et la Direction générale de l'alimentation (DGAL), des fiches pratiques, mises à disposition de l'ensemble des officinaux sur le site de l'Ordre.



En savoir

ordre.pharmacien.fr > Communications
> Publications ordinaires > Fiches pratiques pharmacie vétérinaire

(36) Surveillance et prévention de la résistance aux antibiotiques et des infections associées aux soins en soins de ville et en secteur médicosocial. (37) Surveillance et prévention de l'antibiorésistance en établissements de santé. (38) <https://geodes.santepubliquefrance.fr> (39) Bilan des actions menées en santé humaine dans le cadre de la feuille de route interministérielle pour la maîtrise de l'antibiorésistance et du Propias. Ministère des Solidarités et de la Santé – Mars 2022. (40) Semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques : tous mobilisés. Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation – 18 novembre 2021.